

Condamnés pour meurtre, deux hommes « acquittés » par des étudiants en droit



Denis Mazeaud, éminent professeur de droit, a présidé la cour d'assises, épaulé par des étudiants et des enseignants.

| LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ |

La fiction a bousculé la réalité, lundi. Salle du Parlement de Flandre, une « fausse » cour d'assises a prononcé l'acquittement de deux hommes, condamnés en 1946 pour le meurtre d'un garde chasse. Deux hommes qui ont passé leur vie à clamer leur innocence. Une issue symbolique. Mais les étudiants de la fac de droit ont au moins donné de l'espoir à ceux qui se battent pour la réhabilitation de Mis et Thiennot, aujourd'hui décédés.

PAR GWÉNAËLLE LAVENANT

douai@lavoixdunord.fr

2012 est à mille lieues. La prestigieuse salle du Parlement de Flandre, la redingote d'un étudiant, le béret d'un autre, le chapeau cloche d'une enseignante. Jusqu'au képi désuet d'un faux policier. Thierry Thiennot s'assoit. Son père, Gabriel est mort en 2003, toujours coupable aux yeux de la justice, du meurtre d'un garde chasse. Alors que, comme son co-accusé Raymond Mis, il a toujours clamé son innocence (lire ci-contre).

A côté de lui, Philippe Brigand, prépare la caméra. Les deux hommes, membres du comité de soutien aux deux condamnés, sont venus du Centre suivre ce procès fictif. « Cette affaire, on veut la faire connaître au-delà de notre département, explique Thierry Thiennot.

C'est une affaire marquante dans les faits. Aujourd'hui, nous en sommes à notre sixième requête en révision ». Le comité de soutien existe depuis 1980 et... « De l'espoir, nous en avons toujours ».

Ils sont tout un groupe d'étudiants douaisiens, de la deuxième année de licence jusqu'au master, à s'être impliqués dans la reconstitution de ce procès.

Avec leurs professeurs, ils campent un juré, un témoin, un avocat ou un assesseur. Laurent Neyret, professeur agrégé à l'université d'Artois et originaire du Berry, a mis ses élèves sur les rails de ce dossier poignant. Un dossier qui fait partie de sa vie. « C'est une époque trouble et c'est ancré dans mes gênes. Cette affaire a contribué à me faire faire du droit », confie l'enseignant. Qui a eu l'idée de l'exposer à ses élèves, dans un but pédagogique. En moins de huit semaines, les étudiants ont monté cette cour d'assises fictive, étudié le dossier, distribué les rôles et lancé cette machine judiciaire insolite à vitesse grand V.

« On arrive à une peine symbolique, mais c'est une pierre à l'édifice de la réhabilitation des deux hommes. » Laurent Neyret a pris les traits de Raymond Mis. S'est défendu devant le président de la cour d'assises, Denis Mazeaud, grand professeur de droit civil à Paris II - « notre Zidane à nous », confie Sofian Gomis, étudiant -. La venue de cette figure du droit à Douai a rempli de fierté les étudiants... À juste titre. Denis Mazeaud a ouvert l'audience avec émotion « Aujourd'hui, la justice a rendez-vous avec l'histoire (...) Devant vous, je prends l'engagement de faire état que ce 26 mars, ceux qui ont siégé en ces lieux n'étaient pas de vrais juges. Seulement, justice a été rendue. » Après quatre heures d'audience, vingt minutes de délibérations et en appliquant le droit pénal de l'époque, l'acquittement a été prononcé en faveur des deux hommes. Un acquittement symbolique. Mais non dénué de sens. Du moins, pour le fils de M.

Thiennot, et tous ses alliés. •